

# AVIS CONSULTATION DU PUBLIC

SUR UNE INSTALLATION CLASSÉE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
(Code de l'Environnement et notamment articles R.512-46-11 à R.512-46-15)

SOUMISE A ENREGISTREMENT

## UNE CONSULTATION PUBLIQUE SERA OUVERTE AU SUJET DE L'INSTALLATION CLASSÉE SUIVANTE :

→ **OBJET** : INSTALLATION DE FABRICATION DE SUPPORTS PUBLICITAIRES ET CONCEPTS MOBILIERS EN BOIS POUR MAGASINS SITUÉE SUR LA COMMUNE D'ILLIERS-COMBRAY ;

→ **PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET** : Monsieur Philippe QUETTIER, DIRECTEUR FINANCIER tel : 02 37 91 55 60

→ **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : 12 RUE DES TILLEULS – 28120 ILLIERS-COMBRAY

→ **RUBRIQUE(S)** : 2410-1

→ **RAYON D’AFFICHAGE** : 1 kilomètre

→ **DURÉE DE LA CONSULTATION** : 4 semaines du lundi 11 FEVRIER 2019 à 09h00 au lundi 11 MARS 2019 inclus – 17 heures 30

LE DOSSIER EST DÉPOSÉ A LA MAIRIE d'ILLIERS-COMBRAY où le public pourra en prendre connaissance aux heures suivantes et formuler ses observations sur un registre spécial ouvert a cet effet :

les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

**CE DOSSIER EST ÉGALEMENT CONSULTABLE SUR LE SITE INTERNET DE LA PRÉFECTURE A L'ADRESSE** : <http://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Consultation-du-public/En-cours>

le public pourra adresser toute correspondance a Mme la préfète, Direction de la Citoyenneté, bureau des procédures environnementales - ou par voie électronique a l'adresse suivante : [pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr](mailto:pref-enquete-publique@eure-et-loir.gouv.fr), avant la fin du délai de consultation du public.

### INFORMATION :

« LA DÉCISION D'ENREGISTREMENT OU DE REFUS SERA PRISE PAR MME LA PRÉFÈTE. L'INSTALLATION PEUT FAIRE L'OBJET D'UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL D'ENREGISTREMENT, ÉVENTUELLEMENT ASSORTI DE PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES COMPLÉMENTAIRES AUX PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES FIXÉES PAR L'ARRÊTÉ MINISTÉRIEL, OU D'UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DE REFUS.